

Annonce légale

DATE DE PARUTION 07-12-2022

RÉFÉRENCE L22EJ08378

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE CONSTITUTIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej08378/>

AnsyatA

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 2 la Fortonie, 33890 GENSAC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GENSAC du 22/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : AnsyatA

Siège : 2 la Fortonie, 33890 GENSAC

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toute activité d'achat et de vente, d'importation et d'exportation de toutes marchandises non alimentaires. La commercialisation et la distribution de ces marchandises, et toute activité connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Nicolas COUTEL, demeurant 2 la Fortonie, 33890 GENSAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Pour avis, le Président